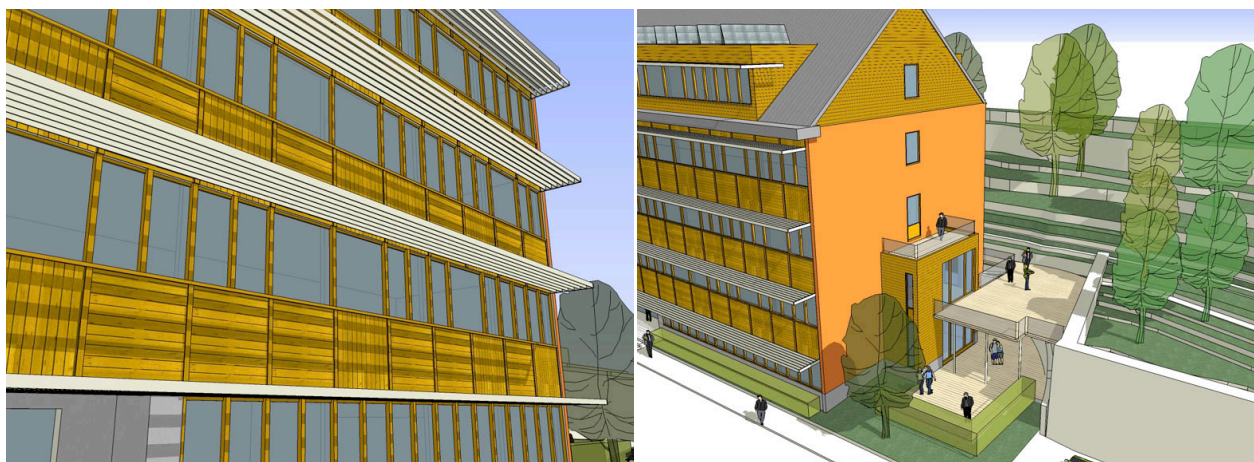


La Maison des Associations de Namur

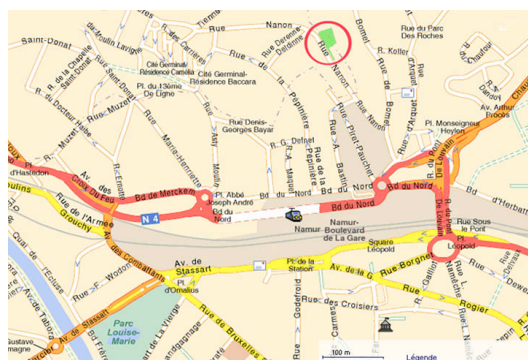


LE PROJET

Depuis 2006, plusieurs associations namuroises actives dans les secteurs de l'environnement et, plus généralement du développement durable, travaillent à la création d'un lieu commun où installer leurs bureaux et mettre en commun un ensemble de services et d'infrastructures (cafeteria, centre de documentation, salles de réunions et de conférence...).

Cette « Maison des associations » est entrée dans une phase décisive en octobre 2008 grâce à l'acquisition d'un immeuble situé rue Nanon, à proximité de la gare de Namur, une situation centrale et accessible qui constituait une condition incontournable pour le choix du lieu.

La rénovation commencera début 2009 et l'occupation des locaux est prévue pour la fin d'année.



Le projet bénéficie de l'appui du Ministre Wallon de l'Environnement qui soutiendra financièrement la rénovation durable et exemplaire du bâtiment où il financera par ailleurs l'installation du CRIE de Namur.

OBJECTIFS

- **Infrastructures performantes** : le centre mettra à disposition des associations des infrastructures adaptées et performantes leur permettant de se concentrer sur leurs activités et leur garantissant une stabilité à long terme. Ces infrastructures comprendront principalement :
 - des bureaux fonctionnels offrant une flexibilité d'occupation dans le temps,
 - des espaces communs : salles de réunion & de conférence, cafeteria, centre de documentation...
- **Eco-rénovation** : l'immeuble sera rénové et géré de manière écologique et durable : isolation, utilisation de matériaux naturels, sources d'énergie alternatives, gestion des déchets, utilisation rationnelle de l'énergie, etc. Les aménagements seront réalisés de manière à ce que l'immeuble constitue un outil pédagogique à destination du public.
- **Accessibilité et visibilité** : l'accessibilité du lieu, les nombreux événements que les associations y organiseront et les services qui y seront disponibles apporteront à la Maison des associations et donc à ses occupants une visibilité et une notoriété grandissantes.
- **Synergies entre associations** : le projet permettra de favoriser les échanges et collaborations. Cela concernera le partage d'information, l'organisation d'événements et d'activités, les opportunités à saisir dans le secteur, etc.
- **Logistique partagée**: l'acquisition et la gestion commune de matériel permettra aux associations de disposer d'outils performants à prix raisonnable : photocopieuses, imprimantes, projecteurs, stands...

INFRASTRUCTURE

L'immeuble sera aménagé comme suit:

- **un hall d'entrée** pour l'accueil des visiteurs ;
- **des espaces de bureaux** pour **150 travailleurs** (soit une quinzaine d'associations) ;
- **cinq salles de réunion** (différentes capacités : de 10 à 25 personnes) ;
- **deux salles de formation** ;
- **une salle de conférence polyvalente** pour les assemblées générales, conférences, séminaires, projections, etc. (capacité : 80 personnes) ;
- **une cafétéria/cantine** pour le personnel et les visiteurs (probablement gérée par une entreprise de réinsertion) ;
- **un centre de documentation commun** ;
- **un jardin didactique** : compostage, nature au jardin...



ECO-RENOVATION

La rénovation durable qui sera réalisée présentera les caractéristiques suivantes :

- **Matériaux** : Peintures, bois, revêtements de sol, isolants, bardage extérieur, cloisons... seront non polluants, naturels, produits localement, recyclables, labellisés.
- **Isolation** :
 - Isolation complète par l'extérieur : bardage extérieur en bois labellisés ou enduit sur isolant.
 - Nouvelles fenêtres: doubles vitrages performants, châssis en bois.
 - Objectif de performance énergétique: $E < 60 \text{ kWh/m}_2/\text{an}^1$ (standard basse énergie) .
- **Électricité** :
 - Placement de luminaires basse consommation avec dimmers photosensibles.
 - Panneaux photovoltaïques en toiture.
 - Fournisseur d'électricité 100% verte.
- **Chauffage** :
 - Chaudière gaz à condensation et/ou aux pellets.
 - Nouveaux radiateurs.
- **Ventilation** : Ventilation double flux avec récupération de chaleur.
- **Gestion de l'eau** :
 - Toilettes économiques (+ démonstration de toilette à litière bio-maîtrisée).
 - Récupération de l'eau de pluie de toiture.
- **Espaces verts** : Jardin "naturel" : biodiversité, compostage, sentier pédagogique, etc.
- **Mobilité** :
 - Parking vélo & douches/vestiaires pour les cyclistes.
 - Voiture partagée Cambio stationnée sur le site.
 - Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite.



FINANCEMENT

L'investissement est réalisé par un partenaire privé, éthique, spécialisé dans la création de centres d'associations (ONG et asbl actives dans le développement durable) : *The Ethical Property Company* (www.ethicalproperty.co.uk). The Ethical Property gère actuellement douze centres d'associations en Grande Bretagne et assure la co-gestion de la Maison du Développement Durable à Bruxelles (un centre similaire à la future Maison des Associations de Namur).

Par ailleurs, le Ministre Wallon de l'Environnement prévoit de soutenir la Maison des Associations via, d'une part, un apport financier à la rénovation durable et exemplaire de l'immeuble et, d'autre part, le financement de l'installation sur place du CRIE de Namur.

Une collaboration public-privé qui permettra aux associations de disposer de bureaux et de services de qualité à un prix avantageux.

¹ E est un indice de Performance Energétique qui sera utilisé en Région wallonne à partir de septembre 2009.

